

Slalom N3 Lathus les 7 et 8 mars 2020

ORGANISATION

Comité Départemental de Canoë Kayak de La Vienne (86)

R1 : Philippe NIQUET : 06 23 74 02 63 / p.niquet@cpa-lathus.asso.fr

INSCRIPTIONS

Rappel :

Inscriptions des juges selon annexes du règlement de la Commission Nationale Slalom 2020

A faire :

- Sur le site internet de la FFCK : http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/
- Responsable des inscriptions :
- Droit d'inscription de 13 euros par bateau à verser par chèque à l'ordre de la FFCK sur place lors des confirmations

REGLEMENT

Règlement national slalom édité par la FFCK en vigueur.

INFORMATIONS DIVERSES : <http://canoe86.org>

Lieu : Bassin naturel au Pont de Chez Ragon. Fléchage à partir de Lathus

Buvette : une buvette sera présente avec boissons et alimentation le dimanche.

Hébergement et Restauration :

Pour obtenir tous les renseignements concernant les auberges, gîtes, hôtels et restaurants de la région, contact

CPA Lathus
« La Voulzie » - 86390 LATHUS
Tél : 05.49.91.83.30
accueil@cpa-lathus.asso.fr

Office de tourisme
2, place du Maréchal Leclerc
86500 MONTMORILLON
Tél : 05.49.91.27.76

Le programme – N3 Lathus 7 et 8 mars 2020

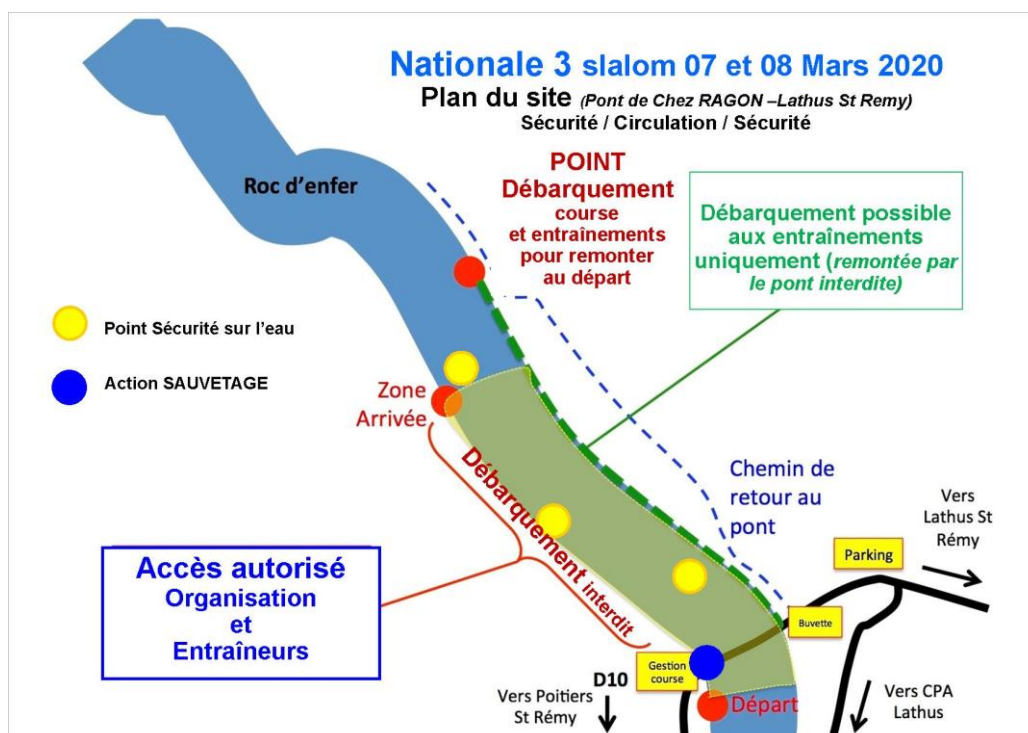
Samedi 7 Mars 2020

- 09h00 à 15h30 - Entraînement libre sous forme de non stop
Sous la responsabilité des clubs !!!
- 14 h 00 à 16h00 - Confirmations au CPA de Lathus
- 15 h 30 - Fermeture du bassin ; Montage du parcours
17 h 00 - Ouverture du parcours, puis approbation
- 18 h 30 - Réunion des chefs d'équipes au Centre de Plein Air de Lathus
- Distribution des dossards
- Pot de bienvenue

Dimanche 8 Mars 2020

- 7h45 - Réunion des juges devant le secrétariat au pont
- 8h45 - Qualifications :
départ toutes les 45 secondes
250 bateaux prévus // fin à 12h30
- 13h15 - Finales A et B :
départ toutes les 40 secondes
250 bateaux prévus // fin à 17h10
remise des récompenses au fur et à mesure

Sur place, buvette avec boissons et alimentation



Recommandations particulières

L'arrêté de biotope réglementant le site du Roc d'Enfer prévoit qu'aucun accès ni chemin ne doit être utilisé en rive gauche de la Gartempe en aval du pont de chez Ragon.

En conséquence, à partir du vendredi 6 mars et ce jusqu'au dimanche 8 mars, aucun accès ou débarquement ne pourra se faire sur la rive gauche.

Les kayakistes, compétiteurs ou non, devront débarquer rive droite.

La sécurité et l'organisation sont habilités à accéder rive gauche.

1. à l'entraînement, possibilité de débarquer rive droite, pour une remontée partielle.
2. Dès le vendredi et lors du week-end, le débarquement s'effectuera 300 m en aval de la « machine à laver » rive droite au pied des marches. La remontée au pont se fera obligatoirement par le chemin d'accès au site du roc d'enfer.

Merci de votre compréhension



**VOUS ENTREZ DANS
UN SITE NATUREL SENSIBLE**

Aidez-nous à protéger ce site fragile :
respectez le balisage
des pistes tout au long
de votre cheminement !

Le site Natura 2000

DES HABITATS FRAGILES :

- La Rivière Gartempe
- Les landes
- Les forêts alluviales et de pente
- Les prairies humides
- Les végétations des rochers siliceux

DES ESPÈCES RARES :

- L'Écrevisse à pattes blanches
- La Loutre
- Le Castor
- La Lamproie marine
- Le Saumon...

La Gratote officinale est une plante des milieux forestiers, très sensible au piétinement.

Pour plus d'informations :
LPO - REVOL MORGANE
25 rue Victor Grignard - Poitiers
06 27 81 04 56
morgane.revold@lpo.fr

LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ

La richesse de la vallée a Gartempe lui a valu d'être protégée par arrêté préfectoral de protection de biotope en 1991 et d'être désignée site Natura 2000 en 2004.

Guillemet d'Europe



Plan d'accès



LATHUS
Pont de chez Ragon
Fléchaac depuis Lathus

